

Madame, Monsieur,

Vous découvrirez dans les pages qui suivent une vue d'ensemble de toutes les initiatives durables prises par Roularta Media Group. Certaines initiatives sont en cours depuis déjà un certain temps, d'autres vont débiter dans un avenir proche, et d'autres encore viendront certainement s'ajouter à la liste.

Nous avons sélectionné 4 Objectifs de Développement Durable (ODD) spécifiques, dans des domaines différents : actions concrètes en faveur du climat, enseignement de qualité, travail décent et consommation responsable. Nous allons consacrer une attention soutenue à ces objectifs dans les années à venir. Et nous le ferons d'une façon engagée, puisque toutes les actions entreprises ont d'emblée été assorties d'objectifs concrets.

Une grande majorité de nos collaborateurs s'y sont engagés, par le biais de notre charte de durabilité. Découvrez plus à ce sujet dans les pages qui suivent.

*Dans la perspective d'un bel avenir durable,
Cordialement,*

Toutes les équipes de Roularta Media Group



One team,
One family,
One planet

Entrepreneuriat durable et responsable

DÉCLARATION D'INFORMATIONS NON FINANCIÈRES [*]

sur la base des directives GRI (Global Reporting Index) pour les rapports sur le développement durable.

Roularta Media Group mise depuis plus de deux décennies sur un entrepreneuriat durable et éco-efficace. Cet entrepreneuriat durable et éco-efficace est également ancré dans la mission, la vision et les valeurs de l'entreprise (voir pages 30-31 de notre rapport annuel) sous le slogan **One team, one family, one planet.**

L'intention d'un entrepreneuriat durable et socialement responsable est de trouver un équilibre harmonieux entre trois piliers : *People, Planet & Profit.*

La manière dont notre entrepreneuriat durable et socialement responsable se traduit dans des indicateurs de performance non financiers est également inscrite dans notre modèle de création de valeur (voir pages 32-33 de notre rapport annuel), dans lequel Roularta Media Group explique de façon claire et concise comment, avec ses activités, le Groupe crée de la valeur pour ses parties prenantes.

Les clients et de façon plus générale nos **parties prenantes** accordent de plus en plus d'importance à la transparence sur l'origine de nos produits et services, ainsi qu'à la mesure dans laquelle une entreprise utilise les matières premières et l'énergie de manière éco-efficace et durable.

Focus sur un contenu qualitatif pour le lecteur

Roularta Media Group est réputé dans le paysage médiatique pour la qualité de ses contenus. Notre entreprise entend continuer de jouer cette carte et d'alimenter ses lecteurs (internauts, auditeurs de podcasts, etc.) en contenus de qualité, de manière à réaliser son ambition de renforcer son « empreinte intellectuelle ». Outre les efforts hebdomadaires ou mensuels déployés par l'ensemble de nos marques pour consolider « l'empreinte intellectuelle », nous soulignons ci-après quelques initiatives éditoriales remarquables de nos marques au cours de l'année 2023.

EN MAI, TONTE À L'ARRÊT

**Je participe à
« En mai, tonte à l'arrêt »
Et vous ?**

osez douter
le vif.

Pour la troisième année consécutive, Roularta, notamment par ses marques Le Vif/Knack et en collaboration avec plusieurs partenaires tels que HOGENT, KU Leuven, Uliège (Faculté Agro-Bio Tech de Gembloux), Adalia 2.0, My Garden Lab, Bond Beter Leefmilieu, Velt et Het Ministerie voor Natuur, a invité tous les citoyens et communes à **ne pas tondre leur gazon pendant le mois de mai.**

En 2023, la campagne « En mai, tonte à l'arrêt » a également été organisée pour la première fois aux Pays-Bas par le magazine d'opinion EW en collaboration avec la Fondation Steenbreek. Avec des actions telles que « En mai, tonte à l'arrêt », Roularta Media Group, par l'intermédiaire de ses marques médiatiques fortes, vise en premier lieu à sensibiliser les citoyens à l'impact qu'ils peuvent avoir avec leur propre jardin, quelle que soit sa taille, sur notre biodiversité. En outre, « En mai, tonte à l'arrêt » est un projet de science citoyenne accessible. En répétant la campagne chaque année, nous nous concentrons davantage sur ce qui pousse dans les jardins de nos lecteurs et sur l'impact d'une tonte réduite ou inexistante sur nos abeilles et autres insectes. En répétant la campagne chaque année, les données s'accroissent et l'effet de sensibilisation s'accroît.

En 2023, la marque Trends-Tendances/Trends en collaboration avec PwC Belgium et Antwerp Management School (AMS) a organisé la deuxième édition des Trends Impact Awards.

Cet événement prestigieux récompense les entreprises qui se sont engagées dans une gestion durable de leurs activités, au-delà des objectifs traditionnels tels que la neutralité climatique et l'efficacité énergétique. Avec les Trends Impact Awards, Trends-Tendances et ses partenaires souhaitent non seulement mettre en lumière les entreprises qui contribuent à une société plus durable, mais aussi celles qui jouent un rôle de premier plan dans



la transition énergétique. Plus de deux cents entreprises ont posé leur candidature pour les Trends Impact Awards. Les entreprises EnergyVision (installation de panneaux solaires) et Turbulent (turbines hydroélectriques résilientes et rentables) ont chacune reçu un Trends Global Impact Award pour leur rôle de pionnier en matière de durabilité.

En outre, en tant qu'acteur médiatique de qualité mettant l'accent sur un contenu de qualité, Roularta Media Group reste engagé, avec d'autres, dans la lutte contre les « fake news » et dans le partage d'informations correctes dans l'optique d'une information de qualité et durable pour nos lecteurs et nos internautes, etc.

Le projet « Eerste Hulp Bij Twijfel » (Premiers Secours en Cas de Doute), un projet de lutte contre la désinformation, est soutenu financièrement par le gouvernement flamand.

« Eerste Hulp Bij Twijfel » est une collaboration entre les journalistes et factcheckers de Knack et



[*] Partie du rapport annuel du conseil d'administration.

PERSONNEL

Roularta Media Group investit dans le capital humain, le personnel et les collaborateurs freelance.

Dans le contexte de la « guerre des talents », il est important en tant qu'employeur/client de mettre clairement en avant ses ambitions en matière d'entrepreneuriat responsable et durable, de façon à attirer et retenir de nouveaux collaborateurs. Ce n'est que grâce à l'engagement de nos travailleurs et collaborateurs indépendants que nous pourrions concrétiser nos ambitieux objectifs durables.

Roularta Media Group applique à cette fin une **politique de ressources humaines** inclusive qui vise à attirer des travailleurs et collaborateurs indépendants de talent, et à les garder à son service.

Roularta Media Group est convaincu que le fait de refléter la diversité de la société au sein de son personnel, est le meilleur moyen de relever les défis auxquels nous sommes confrontés dans le monde hautement concurrentiel des médias.

En outre, une attention particulière est accordée au principe d'inclusion pour faire en sorte que tous les membres de notre personnel et nos collaborateurs puissent travailler ensemble en toute efficacité

malgré leurs différences personnelles, et se soutenir mutuellement avec un esprit ouvert.

Cette philosophie de base, nous l'appliquons non seulement lors de l'accueil de nouveaux employés, mais aussi tout au long de l'évolution future, de la croissance et du développement des membres du personnel et collaborateurs actuels.

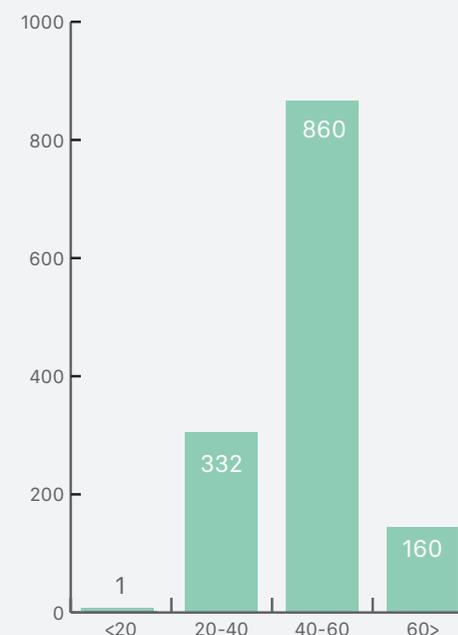
Dans le cadre du processus de sélection pour un poste vacant, une promotion, une formation ou toute autre question liée aux RH (par exemple une augmentation de salaire), nous appliquons une politique de justice, d'équité et d'inclusion à tous les collaborateurs, quels que soient leur âge, leur origine, leurs préférences ou leur sexe.

L'évaluation qui permet d'entrer en ligne de compte pour un poste vacant, une promotion, une formation ou toute autre décision liée aux RH se fait toujours en toute indépendance et transparence, sur la base des mérites propres du collaborateur (candidat), c'est-à-dire sur la base de ses aptitudes/compétences spécifiques et, le cas échéant, sur la base d'autres critères objectifs (tels que des entretiens d'évaluation, des documents sur son évolution, des entretiens concernant son plan de carrière, etc.).

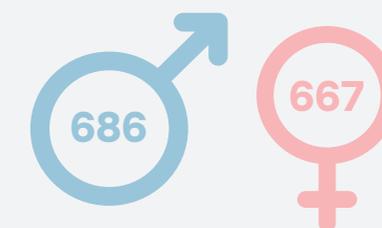
Indépendamment de sa politique du personnel, Roularta Media Group attache également, en tant que groupe, une grande importance au respect entre collègues. C'est à cette fin que le code de conduite Happie a été développé.



Ce code de conduite souligne l'importance de se traiter mutuellement avec respect, de travailler ensemble en toute harmonie, et de recevoir et donner confiance.



Pyramide des âges Belgique, Pays-Bas et Allemagne



L'effectif permanent de Roularta Media Group* au 31 décembre 2023 se compose de 1.353 personnes, dont 686 hommes et 667 femmes, réparties sur différentes catégories d'âge.

Roularta Media Group fait aussi appel à un vaste groupe de plus de 1.600 journalistes, graphistes et photographes free-lance pour fournir des contenus de haute qualité en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne.

L'image de marque de l'employeur (Employer Branding)

En ces temps de guerre des talents, il n'est pas facile pour les entreprises d'attirer de nouveaux collègues, de trouver les bonnes personnes pour le poste à pourvoir ou de trouver un bon profil pour l'équipe. C'est pourquoi Roularta Media Group a décidé de procéder à un exercice d'image de marque de l'employeur. De cette manière, nous pouvons définir notre EVP ou Employer Value Proposition (proposition de valeur de l'employeur). En d'autres termes, quelle est la promesse que nous, en tant que Roularta, pouvons faire aux employés nouveaux et existants ? Pourquoi quelqu'un devrait-il choisir Roularta ? En même temps, nous voulons être très

clairs sur les personnes qui ne s'intégreraient pas dans notre organisation.

Roularta accorde également une grande attention au bien-être émotionnel de ses employés et collaborateurs.

En 2023, les collaborateurs ont été interrogés dans le cadre d'une enquête de satisfaction (enquête Gallup), afin que l'entreprise sache ce qui donne de l'énergie à ses collaborateurs et à ses employés, mais aussi quels sont les consommateurs d'énergie.

L'enquête nous apprend que :

- 88% des collègues sont satisfaits de l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée ;
- 90% des collègues sont satisfaits de la coopération et des accords avec leurs collègues au sein du département ;
- 90% des collègues pensent que l'on accorde suffisamment d'attention au thème de la durabilité.

L'enquête a également révélé un certain nombre de points de croissance sur lesquels Roularta Media Group a l'intention de se concentrer davantage à l'avenir. L'un des points de travail identifiés concerne la reconnaissance ou l'éloge du travail bien fait.

* Ses filiales belges à 100%, la SA Studio Aperi Negotium, l'établissement permanent allemand et les filiales néerlandaises Roularta Media Nederland BV, Roularta Mindstyle BV et Pite Media BV.



RÔLE SOCIAL

Au-delà de l'interaction durable avec son personnel et ses collaborateurs, Roularta Media Group entend aussi jouer volontairement un rôle social et non corporatif en investissant dans le talent, la culture et les nouvelles initiatives.

Roularta Media Group est par exemple un des partenaires fondateurs du fonds régional « **Een Hart voor West-Vlaanderen** » (Un cœur pour la Flandre occidentale), qui œuvre en faveur de jeunes vulnérables jusqu'à 18 ans.

« Een Hart voor West-Vlaanderen » soutient diverses initiatives d'associations ou d'organisations (ASBL, bénévoles, comités de quartier ou de parents, etc.) qui s'engagent en faveur des enfants et des jeunes socialement vulnérables dans leur voisinage, leur quartier ou leur ville. Le fonds met l'accent sur les projets qui peuvent faire la différence, parfois très localement, et qui peuvent également servir de levier à des initiatives plus larges créatrices de nouvelles opportunités pour ce groupe cible vulnérable.

« Een Hart voor West-Vlaanderen » est une initiative du Streekfonds West-Vlaanderen en

coopération avec RMG, Focus & WTV, De Krant van West-Vlaanderen, De Zondag, et bénéficie du soutien de la province de Flandre occidentale. L'année écoulée, Roularta Media Group a soutenu « Een Hart voor West-Vlaanderen » à hauteur de 25.000 euros.

Roularta Media Group soutient également de nombreuses autres organisations sans but lucratif, telles que Vocatio, la Fondation Roi Baudouin, la Fondation contre le Cancer, l'Armée du Salut, etc. Au cours de l'exercice 2023, Roularta Media Group a consacré un montant total de 52.373,11 euros aux actions de ces organisations sans but lucratif.

RESPECT DES DROITS HUMAINS - LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES POTS-DE-VIN

Roularta veille à ce que son management, ses travailleurs, ses collaborateurs free-lance et ses partenaires commerciaux respectent les droits humains, en ce compris les normes fondamentales du travail. Afin d'éviter la corruption et les pots-de-vin, Roularta Media Group a élaboré un code de déontologie qui est souscrit par l'ensemble des membres du personnel et des collaborateurs free-lance.

Dans le cadre de ce code de déontologie, les collaborateurs (tant les salariés que les free-lances) s'engagent à ne pas négocier d'avantages personnels (remises, cadeaux, etc.) pour eux-mêmes et/ou leur famille lors de négociations avec des fournisseurs/clients tiers.

Tous les cadeaux (cadeaux de fin d'année et autres cadeaux d'affaires) et invitations reçus par un collaborateur ou un membre du personnel dans le cadre de la relation entre le fournisseur/client et Roularta Media Group et/ou sa société affiliée, doivent être signalés au chef de service et/ou au département RH, qui veilleront à ce que ces cadeaux et/ou avantages soient distribués de manière transparente et objective entre tous les collaborateurs.

QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

L'énergie, le papier, l'encre, les plaques d'impression et les additifs sont les principales matières premières utilisées dans le processus de production de nos journaux et magazines papier. Là encore, Roularta Media Group s'engage à réduire davantage son empreinte écologique, sur la base du principe *reduce, reuse, recycle*.

Pour réaliser cette ambition, Roularta Media Group continue d'investir dans (i) des presses d'imprimerie de pointe et d'autres machines écoresponsables telles que l'installation de mise sous papier. Roularta Media Group a investi en 2023 4,5 millions d'euros dans de nouveaux fours de séchage éco-efficaces de pointe pour trois presses à magazines Manroland. Grâce à l'achat de trois fours de séchage à haut rendement énergétique, Roularta réduit ses émissions de CO₂ de 14% et la consommation de gaz et d'électricité de l'imprimerie de 25% et 5% respectivement ; (ii) l'utilisation d'encre conformes à 100% à la certification Der Blaue Engel ; (iii) l'impression sur du papier certifié PEFC ou FSC et la mise en œuvre d'un système efficace de gestion de l'énergie.

Sur le plan de la mobilité aussi, Roularta Media Group a fait œuvre pionnière en 2021, avec la poursuite et l'intensification de l'électrification de son vaste parc automobile.

Cette électrification de la flotte se poursuit et est également reprise et mise en œuvre par nos collègues néerlandais et allemands.



TAXINOMIE VERTE DE L'UE

Dans l'accord de Paris sur le climat signé en 2015, 200 pays se sont engagés à travailler ensemble pour contrer le réchauffement climatique. L'Union européenne (UE) s'est fixé pour objectif d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.

Pour atteindre cet objectif, l'UE a introduit en mars 2018 le plan d'action pour le financement d'une croissance durable dans le cadre du « Green Deal » européen, qui vise à rendre plus verte l'économie européenne. L'introduction d'un système de classification uniforme des activités économiques durables, dénommé ci-après « Taxinomie verte de l'UE », est une étape cruciale pour atteindre ces objectifs.

La Taxinomie verte de l'UE (Règlement 2020/852) évalue la durabilité des activités économiques sur la base de critères objectifs. Ces critères ont été fixés par des experts techniques dans le cadre d'un processus de consultation. Au cours de ce processus, un accord a été trouvé sur six objectifs environnementaux :

- atténuation du changement climatique,
- adaptation au changement climatique,
- utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines,
- transition vers une économie circulaire,
- prévention et contrôle de la pollution, et
- protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit apporter une contribution significative à ces objectifs climatiques/environne-

mentaux, et elle ne peut pas causer préjudice de manière significative à d'autres objectifs. En outre, un certain nombre de garanties minimales doivent être respectées.

L'article 8, paragraphe 2 du Règlement 2020/852 impose aux entreprises de communiquer des informations sur la part de leur chiffre d'affaires, de leurs dépenses d'investissement et de leurs dépenses d'exploitation (« indicateurs clés de performance » - ICP) associée à des actifs ou à des processus liés à des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental.

Comme en 2021 et 2022, Roularta Media Group a conformément à la réglementation taxinomique de l'UE (en particulier le Règlement délégué Climat 2021/2139, le Règlement du 27 juin 2023 [2023/2485] modifiant le Règlement délégué Climat et le Règlement délégué Environnement 2023/2486) étudié en 2023 ses activités et a considéré sur la base d'un examen des codes NACE qu'une part limitée de ses activités, et plus précisément l'exploitation de sa chaîne économique Canal Z/Kanaal Z, peut être identifiée comme une activité éligible à la taxinomie et plus précisément comme une activité économique pouvant contribuer de manière substantielle à l'adaptation au changement climatique (= le deuxième objectif environnemental).

Canal Z/Kanaal Z est une chaîne économique unique à Bruxelles, en Wallonie et en Flandre, et propose à ses téléspectateurs une offre d'informations spécialisées et variées sur les affaires, l'économie et l'argent.

Cette activité relève du code NACE 60 et est reprise sous Annexe II, point 8.3 dans le Règlement délégué 2021/2139 de la Commission du 4 juin 2021.

Pour l'année 2023, en ligne avec le rapportage sur les exercices précédents 2021 et 2022, les indicateurs de performance suivants concernant le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissement (Capex) et les dépenses d'exploitation (Opex) sont communiqués.

Le chiffre d'affaires éligible à la taxinomie est lié à l'exploitation de la chaîne économique Canal Z/Kanaal Z.

Le Règlement délégué relatif à la taxinomie de juillet 2021 (Annexe I 1.1.2) mentionne trois catégories de dépenses Capex et Opex pour le rapportage

- de dépenses éligibles à/alignées sur la taxinomie :
- (a) dépenses associées à des actifs ou à des processus liés à des activités économiques éligibles à la taxinomie ;
 - (b) dépenses faisant partie d'un plan pour étendre les activités économiques éligibles à la taxinomie, ou visant à permettre à des activités économiques éligibles à la taxinomie de s'aligner sur celle-ci (« plan Capex ») ;
 - (c) dépenses liées à l'achat de la production d'activités économiques éligibles à la taxinomie, et à des mesures individuelles permettant aux activités ciblées de devenir sobres en carbone ou d'aboutir à des réductions des émissions de gaz à effet de serre.

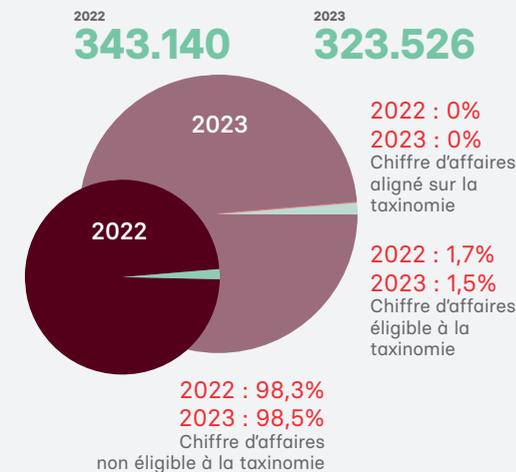
En 2022, nous n'avons pas identifié de dépenses Capex/Opex spécifiques notables pour notre activité éligible (émission de programmes radio et télévisés - catégorie a), et le Groupe n'a pas non plus à ce jour de plans Capex formels (catégorie b).

Pour 2022, nous avons identifié au sein de Roularta des dépenses Capex et Opex éligibles à la taxinomie uniquement pour la catégorie c, qui peuvent être énumérées comme suit :

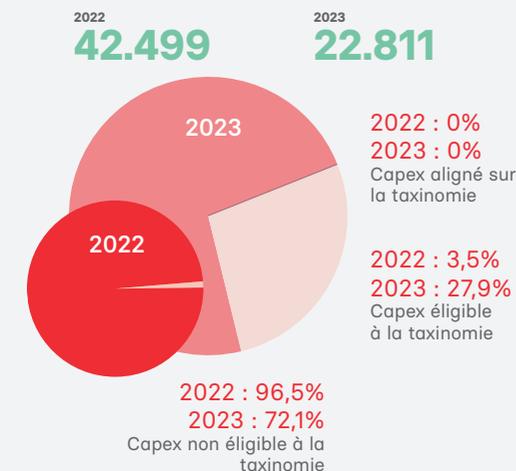
- achat de véhicules électriques (activité économique reprise dans l'Annexe I du Règlement délégué Climat sous le point 3.3 *Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport*) ;
- dépenses effectuées dans le cadre de l'efficacité énergétique (activité économique reprise dans l'Annexe I du Règlement délégué Climat sous le point 7.3 *Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique*) ;
- installation de stations de recharge pour véhicules électriques (activité économique reprise dans l'Annexe I du Règlement délégué Climat sous le point 7.4 *Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques à l'intérieur de bâtiments (et dans des parcs de stationnement annexés à des bâtiments)*) ;
- achat et installation de panneaux solaires (activité économique reprise dans l'Annexe I du Règlement délégué Climat sous le point 7.6 *Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables*).

Ces investissements (en Capex et en Opex) apportent tous une contribution à l'objectif de la Taxinomie verte de l'UE en matière de protection du climat.

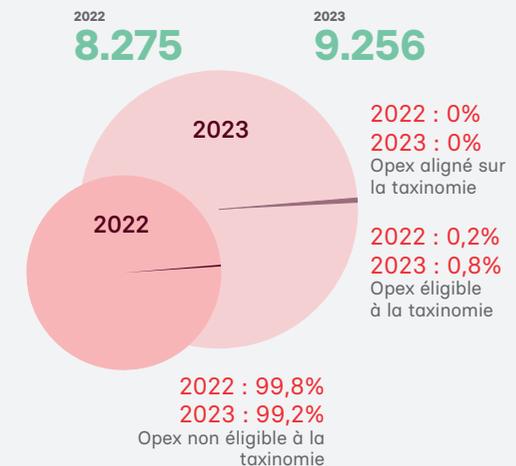
ICP CHIFFRE D'AFFAIRES* CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL EN K€



ICP CAPEX* CAPEX TOTAL EN K€



ICP OPEX* OPEX TOTAL EN K€



* Scannez le code QR en page suivante pour les définitions des ICP et les tableaux.

Les activités de Canal Z/Kanaal Z ne satisfont aujourd'hui pas encore (pleinement) aux critères d'examen technique imposés par le Règlement délégué. Par conséquent, fin 2023, les activités de Canal Z/Kanaal Z sont bel et bien éligibles à la taxinomie, mais elles ne sont pas encore à l'heure actuelle totalement alignées sur la taxinomie. Dans le cadre de la préparation des rapports à établir à partir du 1^{er} janvier 2025 en vertu de la directive CSRD, le Groupe élaborera également une carte routière afin de satisfaire dès que possible aux critères d'examen technique.

Comme en 2022, nous n'avons pas identifié en 2023 de dépenses Capex/Opex spécifiques notables pour notre activité éligible (émission de programmes radio et télévisés - catégorie a), et le Groupe n'a pas non plus à ce jour de plans Capex formels (catégorie b).

Pour 2023, nous avons identifié des dépenses Capex et Opex éligibles à la taxinomie uniquement pour la catégorie c, qui peuvent être énumérées comme suit :

- achat de véhicules électriques (activité économique reprise dans l'Annexe I du Règlement délégué Climat sous le point 3.3 *Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport*) ;
- dépenses effectuées dans le cadre de l'efficacité énergétique (activité économique reprise dans l'Annexe I du Règlement délégué Climat sous le point 7.3 *Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique*) ;
- installation de stations de recharge pour véhicules électriques (activité économique reprise dans l'Annexe I du Règlement délégué Climat sous le point 7.4 *Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques à l'intérieur de bâtiments (et dans des parcs de stationnement annexés à des bâtiments)*).

L'augmentation de l'ICP du Capex éligible à la taxinomie en 2023 peut s'expliquer comme suit : en 2023, le Groupe a investi dans l'acquisition de nouveaux fours de séchage éco-efficaces de pointe pour les trois presses à magazines Manroland. D'autre part, le total des dépenses d'investissement (Capex) en 2022 était beaucoup plus élevé en raison de l'acquisition de New Skool Media BV aux Pays-Bas.

Nous n'avons pas de confirmation formelle concernant l'alignement possible sur la taxinomie de cette production de nos fournisseurs, ni concernant les mesures individuelles prises. Nous ne sommes donc pas en mesure de conclure que les dépenses Capex et Opex sont alignées sur la taxinomie. Ces dépenses sont dès lors reprises dans les tableaux* (établis conformément à l'Annexe II du Règlement délégué 2021/2178 - templates d'ICP pour les entreprises non

financières) dans les annexes, comme des « dépenses éligibles à la taxinomie mais non durables ».

Roularta prendra les mesures nécessaires au cours de 2024 pour réaliser dans la mesure du possible l'alignement taxinomie pour les dépenses de Capex et d'Opex.

Roularta va continuer à surveiller et évaluer de façon stricte les développements de la législation européenne en matière de taxinomie.



Scannez ce code QR pour accéder aux tableaux et définitions des ICP concernés, ou consultez les annexes à la fin de la version en ligne de notre rapport annuel, sur www.roularta.be/fr/roularta-bourse

CSRD

Avec le Green Deal, l'Europe vise à transformer l'économie pour qu'elle soit climatiquement neutre d'ici 2050. Pour réaliser cette ambition, l'Europe a lancé, entre autres, le Plan d'action pour la finance durable, avec une législation pour les entreprises financières et non financières. Une partie de ce plan est la directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD), qui remplace l'actuelle directive sur les rapports non financiers (NFRD). La directive exige des entreprises qu'elles rendent compte de leurs performances en matière de développement durable (conforme l'ESRS), en fournissant des informations sur la manière dont elles gèrent et influencent leurs activités commer-

ciales sur l'environnement, la société et la bonne gouvernance (« environnement, social et gouvernance » ou « ESG » en abrégé).

En tant que société cotée en Bourse, Roularta Media Group sera tenu de rendre compte de ses performances en matière de développement durable pour l'exercice 2024 à partir de 2025.

Pour se préparer à ce rapport obligatoire conformément au CSRD, un exercice de double matérialité a été réalisé par Roularta Media Group en 2023. La double matérialité est le concept central qui permet de déterminer quelles informations sont considérées comme importantes par l'entreprise et son conseil d'administration pour être incluses dans le rapport de développement durable.

La double matérialité combine la matérialité financière, c'est-à-dire la manière dont les questions de développement durable affectent une entreprise (extérieur-intérieur), et la matérialité d'impact, c'est-à-dire la manière dont une entreprise a un impact sur les personnes et l'environnement (intérieur-extérieur). Les résultats de l'analyse de double matérialité déterminent les thèmes sur lesquels une entreprise doit rapporter dans le cadre du CSRD. Il ne s'agit pas seulement des thèmes standard indiqués dans l'ESRS, mais aussi d'autres thèmes qui sont « matériels » spécifiquement pour cette entreprise (thèmes spécifiques à l'entité).

Roularta Media Group contribue à la construction d'un monde meilleur pour demain

QUATRE AMBITIONS SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Une bonne communication sur les efforts et les réalisations de notre entreprise dans le domaine de l'entrepreneuriat durable et socialement responsable est un must dans un marché concurrentiel.

Pour chaque projet et chaque investissement, Roularta tient compte du facteur de durabilité et s'efforce de réduire autant que possible l'empreinte écologique de son organisation et de ses produits, et d'accroître son empreinte intellectuelle.

Convaincu que les 17 ODD des Nations Unies peuvent effectivement contribuer à un avenir meilleur, Roularta Media Group a choisi ces objectifs comme fondements de ses ambitions en matière de durabilité. En tant qu'entreprise de médias, il a bien conscience de sa position unique dans le contexte du développement durable. L'empreinte écologique (footprint) de Roularta Media Group est au final moins déterminante que son empreinte intellectuelle (brainprint), c'est-à-dire son impact potentiel sur le comportement des autres. Grâce à ses différents médias, Roularta Media Group peut toucher des millions de lecteurs, d'internautes et de téléspectateurs, et donc les informer sur tous les aspects de la durabilité et, par conséquent, sur les 17 ODD.

L'exercice de double matérialité réalisé par Roularta Media Group a révélé pour le moment les sujets matériels préliminaires suivants dans le domaine de la durabilité :

 Climat	 Social	 Spécifique à l'entité
<p>E1 Atténuation du changement climatique E1 Énergie E2 Pollution de l'air E5 Déchets <i>E2 Pollution de l'eau*</i> <i>E2 Contamination des sols*</i> <i>E2 Substances préoccupantes*</i> <i>E3 Ressources hydriques et marines*</i> <i>E4 Biodiversité et écosystèmes*</i> <i>E5 Apports de matières*</i></p>	<p>S1 Diversité S4 Accès à une information de qualité S4 Vie privée <i>S2 Santé et sécurité*</i> <i>S4 Marketing socialement responsable*</i></p>	<p>Responsabilité du contenu/ Journalisme indépendant Empreinte intellectuelle/ Construction d'une communauté Innovation numérique/ Défaillances des systèmes informatiques Attirer et retenir les employés</p>

* Seulement une importance matérielle dans la chaîne de valeur.

Roularta Media Group a associé à ces quatre ODD des objectifs ou buts à réaliser concrètement.

<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p> 	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p> 	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> 	<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> 
---	--	---	---

Pour mesurer objectivement la progression de notre entreprise dans la réalisation de ses ambitions en matière de durabilité, les pages suivantes fournissent de plus amples informations sur la situation actuelle en ce qui concerne les objectifs à atteindre sur le plan des ODD.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



OBJECTIF DE L'ODD :

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

AMBITION DE ROULARTA :

Roularta contribue à former des générations plus intelligentes et plus conscientes grâce à des informations fiables et pertinentes et à des activités ciblées qui encouragent les comportements durables.

PERTINENCE :

Investir dans la formation et sensibiliser toutes les parties prenantes (internes et externes) grâce à un contenu fiable et indépendant, et inciter à un comportement plus durable.

IMPACT :

Capital humain / Empreinte intellectuelle / Développement individuel / Bien-être / Rôle sociétal des médias

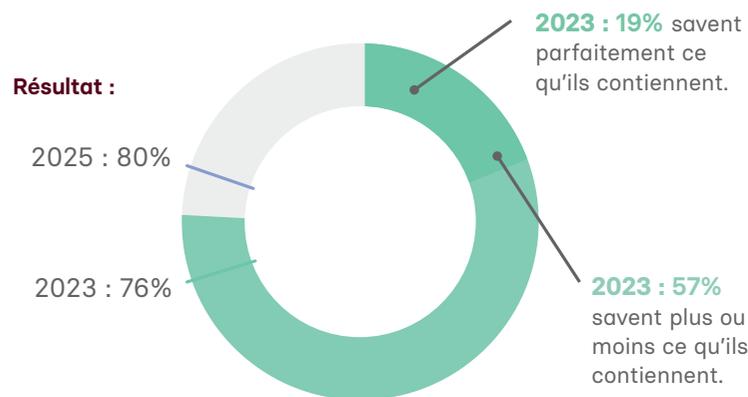
- Objectif atteint
- Objectif en bonne voie
- Objectif non atteint
- L Encore à commencer

CONNAISSANCE DES ODD CHEZ LES COLLABORATEURS



Objectif : fin 2023, 70% des collaborateurs connaîtront les ODD. Fin 2025, plus de 80% des collaborateurs connaîtront les ODD.

Indicateur : nombre sur la base du sondage par rapport au personnel total.



ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS



Objectif : fin 2023, au moins 75% des collaborateurs auront signé l'engagement en matière de durabilité et l'engagement Happie*.

Résultat : 2023 : 85%

Indicateur : % des collaborateurs (numérique + annexe contrat de travail).



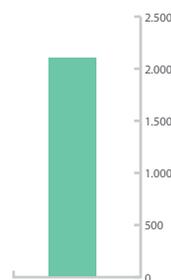
LECTEURS/INTERNAUTES - BRAINPRINT



Objectif : en 2023, au moins 2.000 articles d'activation positive sur les ODD.

Indicateur : comptage du nombre d'articles.

Résultat : 2023 : 2.110 articles d'activation.



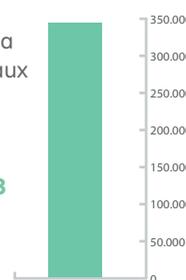
LECTEURS/INTERNAUTES - BRAINPRINT



Objectif : en 2023, au moins 200.000 participants à des activations encourageant à changer de comportement dans le contexte des ODD.

Indicateur : comptage de la participation aux activations.

Résultat : 2023 : 344.393 participations aux activations.



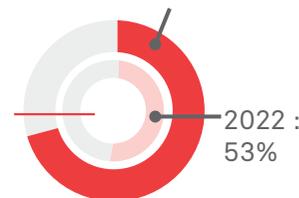
ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS



Objectif : fin 2023, 75% des collaborateurs connaîtront l'abréviation Happie*.

Indicateur : sondage des collaborateurs.

Résultat : 2023 : 71%

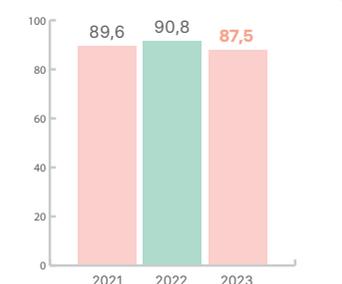


SATISFACTION DES NOUVEAUX COLLABORATEURS

Objectif : les nouveaux collaborateurs attribuent un score de satisfaction de 90% au processus d'intégration.

Indicateur : % des collaborateurs satisfaits/très satisfaits.

Résultat :



SATISFACTION DES COLLABORATEURS ACTUELS

Objectif : les collaborateurs actuels attribuent un score de satisfaction de 80%.

Indicateur : % des collaborateurs satisfaits/très satisfaits.

Résultat :

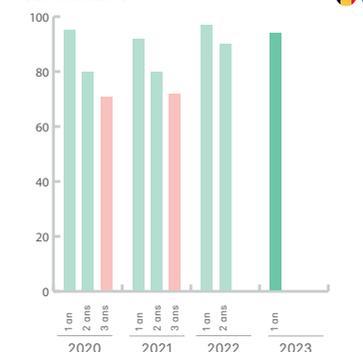


RÉTENTION DES NOUVEAUX COLLABORATEURS

Objectif : 90% toujours en service 1 an après le recrutement. 80% toujours en service 2 ans après le recrutement. 75% toujours en service 3 ans après le recrutement.

Indicateur : recrutement par année et sortie de service.

Résultat :



INNOVATION



Objectif : pour les années 2022-2023-2024, RMG investira chaque année minimum 5.000.000 d'euros dans des projets novateurs ou réalisera au moins 10 nouveaux projets novateurs.

Indicateur : enregistrement des projets novateurs + budget.

Résultat : investissement en 2023 :



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



OBJECTIF DE L'ODD :

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

AMBITION DE ROULARTA :

Roularta vise une croissance économique durable dans le cadre d'une organisation stratégiquement agile et axée sur l'innovation. Attirer de nouveaux talents et encourager les collaborateurs à se développer davantage dans un environnement agréable et familial, avec comme priorités une attention particulière pour le bien-être, la formation continue et le respect de l'individualité de chacun.

PERTINENCE :

Investir dans la croissance économique et l'innovation en mettant l'accent sur la durabilité. Traduire concrètement la dignité de travail et le bien-être dans l'environnement de travail pour tous les collaborateurs.

IMPACT :

Capital humain / Sécurité et santé / Droits humains / Diversité et inclusion / Formation

- Objectif atteint
- Objectif en bonne voie
- Objectif non atteint
- L Encore à commencer

* Happie : code de conduite signifiant Hello, All, Positiveness, Property, Innovation, Execution.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



OBJECTIF DE L'ODD :

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

AMBITION DE ROULARTA :

Roularta vise une croissance économique durable dans le cadre d'une organisation stratégiquement agile et axée sur l'innovation. Attirer de nouveaux talents et encourager les collaborateurs à se développer davantage dans un environnement agréable et familial, avec comme priorités une attention particulière pour le bien-être, la formation continue et le respect de l'individualité de chacun.

PERTINENCE :

Investir dans la croissance économique et l'innovation en mettant l'accent sur la durabilité. Traduire concrètement la dignité de travail et le bien-être dans l'environnement de travail pour tous les collaborateurs.

IMPACT :

Capital humain / Sécurité et santé / Droits humains / Diversité et inclusion / Formation

- Objectif atteint
- Objectif en bonne voie
- Objectif non atteint
- ⌚ Encore à commencer

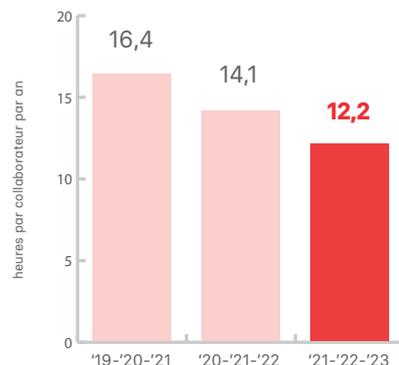
DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS



Objectif : que le nombre moyen d'heures de formation par collaborateur sur une période de 3 ans soit au moins égal à 18 heures.

Indicateur : enregistrement des heures.

Résultat :



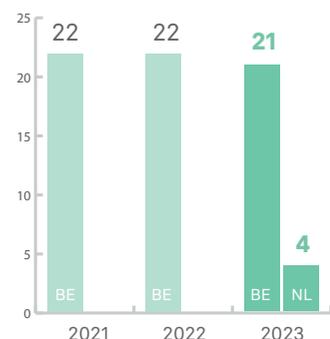
DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS



Objectif : organisation annuelle d'au moins 20 Academies en Belgique et 4 aux Pays-Bas.

Indicateur : comptage du nombre de moments d'info.

Résultat :



DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS



Objectif : organisation annuelle de 2 projets de développement managérial.

Indicateur : comptage du nombre de projets.

Résultat :



DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS



Objectif : lancement Roularta Media Nederland Academy.

Résultat : lancé



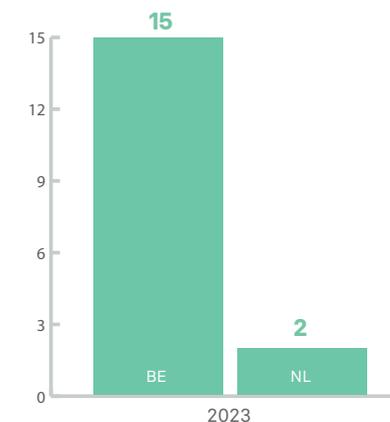
DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS



Objectif : au moins 10 sessions/initiatives Fun@Work par an en Belgique et 2 aux Pays-Bas pour promouvoir le développement spirituel et mental et/ou l'information à propos des ODD.

Indicateur : comptage du nombre de sessions.

Résultat :



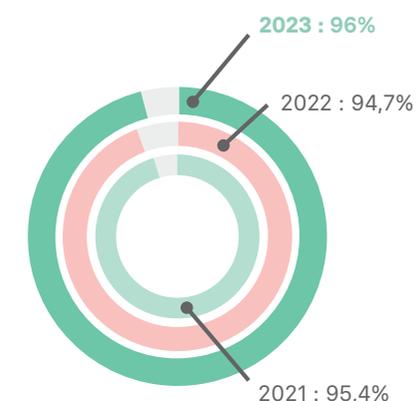
SANTÉ DES COLLABORATEURS

Résultat :



Objectif : au moins 95% d'heures de travail sans être malade.

Indicateur : 100 – le taux d'absence pour maladie.



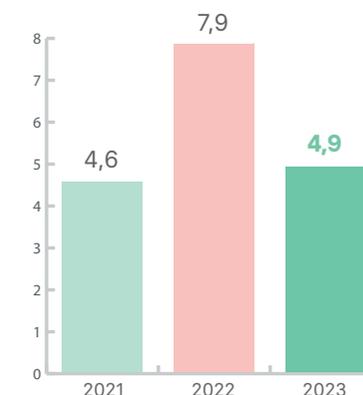
SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

Résultat :



Objectif : nombre d'accidents du travail inférieur à 5 par million d'heures prestées.

Indicateur : nombre d'accidents du travail et nombre d'heures prestées.



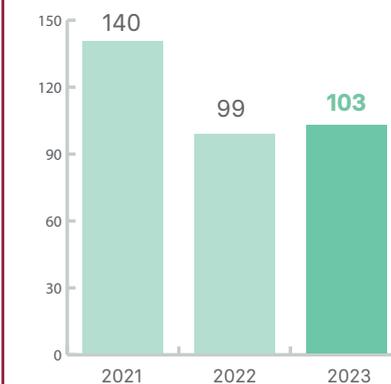
SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS



Objectif : nombre de jours perdus pour cause d'accident du travail inférieur à 150 par million d'heures prestées.

Indicateur : nombre de jours perdus pour cause d'accident du travail et nombre d'heures prestées.

Résultat :



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



OBJECTIF DE L'ODD :

Établir des modes de consommation et de production durables.

AMBITION DE ROULARTA :

Roularta s'engage pour une production et une consommation durables et opte pour des partenaires qui partagent cette vision.

PERTINENCE :

Un choix clair et explicite en ce qui concerne l'utilisation efficace de matières premières, la réduction des déchets, les achats durables et la collaboration avec les fournisseurs.

IMPACT :

Achats / Production / Consommation / Consommation d'énergie / Innovation

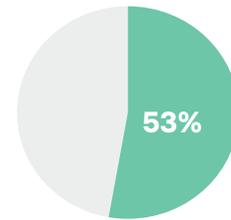
- Objectif atteint
- Objectif en bonne voie
- Objectif non atteint
- ⌚ Encore à commencer

FOURNISSEURS



Objectif : d'ici 2023, 30% de la valeur d'achat est effectuée auprès de fournisseurs qui ont signé la charte pour des achats durables. D'ici 2025, 50% de la valeur d'achat est effectuée auprès de fournisseurs qui ont signé la charte pour des achats durables.

Résultat :



Indicateur : comptage/enregistrement.

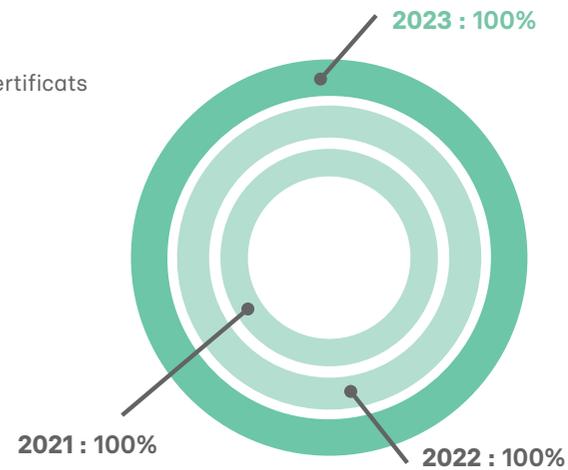
PAPIER



Résultat :

Objectif : tout le papier utilisé pour nos propres travaux est certifié PEFC.

Indicateur : certificats



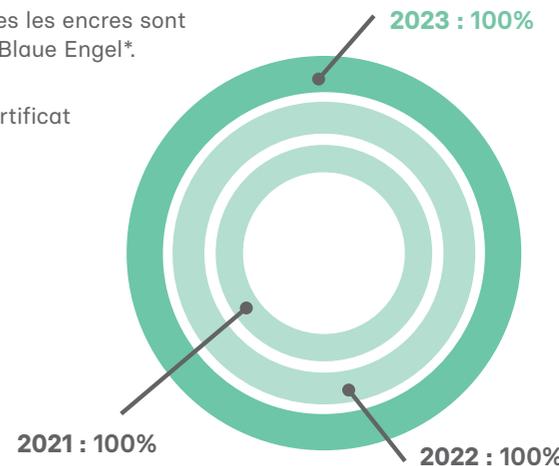
ENCRES



Résultat :

Objectif : toutes les encres sont certifiées Der Blaue Engel*.

Indicateur : certificat



* Der Blaue Engel : écolabel allemand pour des produits respectueux de l'environnement.

EMBALLAGE

Résultat :



Objectif : d'ici 2026, remplacement des emballages en plastique envoyés aux abonnés par des emballages papier.

Indicateur : % de mise sous papier par rapport au total.

Résultat : en 2023 la mise sous papier a été testée avec succès sur certains titres (Journal du médecin, Trends-Tendances).



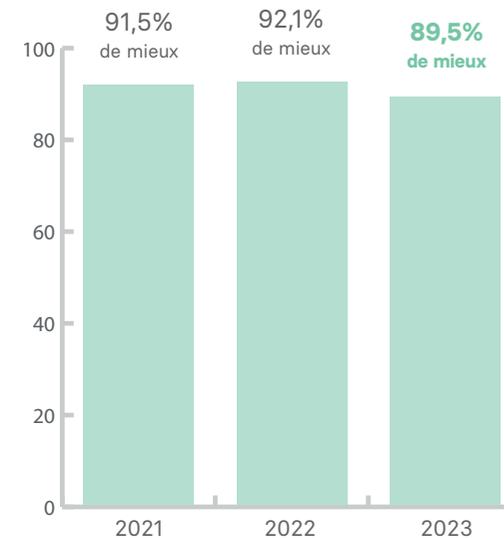
ÉMISSIONS



Objectif : faire chaque année 50% de mieux que la norme imposée par la législation VLAREM II** en ce qui concerne les émissions totales liées à la consommation d'encre.

Indicateur : comptabilité pour les solvants.

Résultat :



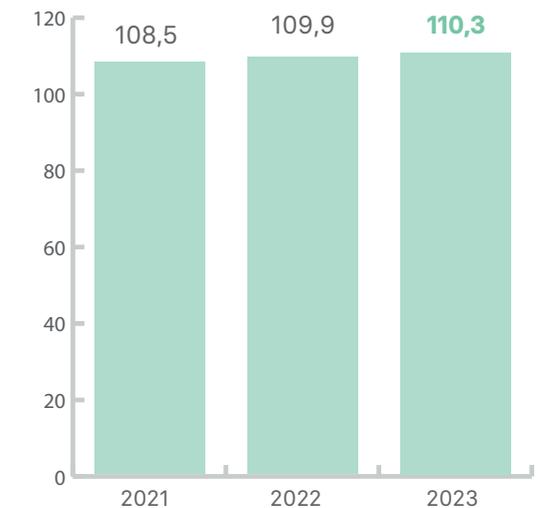
ISO 50001***



Objectif : obtenir chaque année de meilleurs résultats en termes de performance énergétique.

Indicateur : l'IPE (indicateur de performance énergétique) doit être « plus élevé » chaque année ; c'est-à-dire que nous faisons davantage avec la même unité d'énergie.

Résultat :



ISO 50001***

Résultat :



Objectif : conserver le certificat chaque année.

Indicateur : certification par DNV.



** VLAREM : réglementation flamande relative au permis d'environnement.

*** ISO 50001 : norme internationale pour la conception, la mise en œuvre, la gestion et l'amélioration d'un système de management de l'énergie.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



OBJECTIF DE L'ODD :

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

AMBITION DE ROULARTA :

Roularta opte résolument pour une politique plus durable en matière d'énergie et de matières premières, et vise une réduction significative de son empreinte écologique, plus particulièrement la neutralité CO₂ d'ici 2040.

PERTINENCE :

Un engagement à faire des efforts concrets pour lutter contre le changement climatique, réduire l'empreinte écologique et élaborer un plan d'action pour neutraliser les émissions de CO₂.

IMPACT :

Émissions de CO₂ / Gaz à effet de serre / Réduire-Réutiliser-Recycler / Biodiversité

- Objectif atteint
- Objectif en bonne voie
- Objectif non atteint
- Encore à commencer

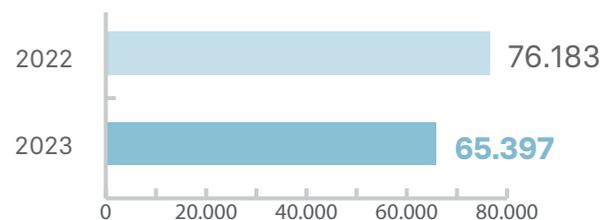
ÉVOLUTION EN MATIÈRE DE CO₂



Objectif : neutralité CO₂ d'ici 2040 calculée et communiquée chaque année.

Résultat : en 2023 une réduction de 14%* a été réalisée (comparé à 2022).

Indicateur : mesurer/calculer le CO₂ et suivre l'évolution.



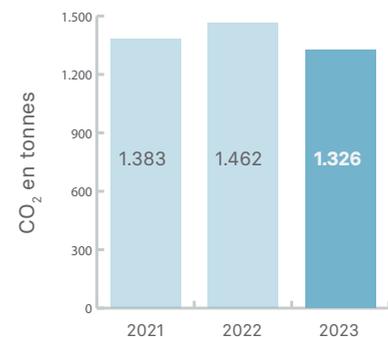
VÉHICULES DE SOCIÉTÉ



Objectif : réduire les émissions totales du parc automobile de 80% d'ici 2028 par rapport à 2019 (2.512 tonnes).

Indicateur : km diesel et km essence et émissions moyennes respectives de CO₂.

Résultat :



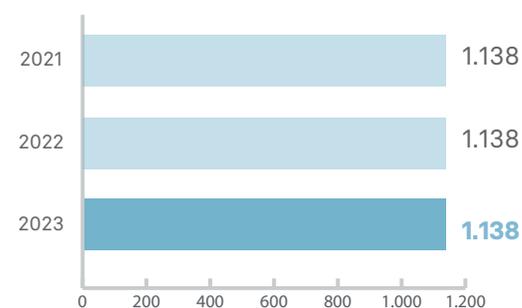
ÉNERGIES RENOUVELABLES



Objectif : doublement du nombre de panneaux solaires à Roulers d'ici fin 2025 par rapport à 2020.

Indicateur : comptage

Résultat :



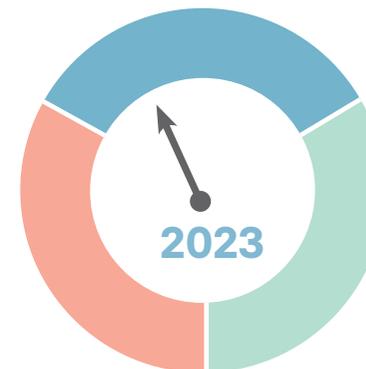
BIODIVERSITÉ



Objectif : d'ici 2026, avoir une population stable des espèces cibles suivantes : hérisson, faucon crécerelle, pic-vert, mésange à longue queue, grenouille verte, triton ponctué, orthétrum réticulé, chardonneret élégant, rousserolle effarvatte, populage des marais.

Indicateur : comptage

Résultat :



PROJET PLANTATION D'ARBRES



Objectif : lancement du projet plantation d'arbres aux Pays-Bas.

Résultat : pas encore commencé.



BÂTIMENTS/LOGEMENT



Objectif : bâtiments neutres sur le plan climatique aux Pays-Bas d'ici 2030.

Résultat : pas encore commencé.





ROULARTA MEDIA GROUP : Meiboomlaan 33, 8800 Roulers
BRUSSELS MEDIA CENTRE : Rédaction et Régie publicitaire, Rue de la Fusée 50, 1130 Bruxelles
communication@roularta.be

WWW.ROULARTACARES.BE